

La gérance à l'œuvre

Rapport 2020 sur la gouvernance et l'investissement responsable

Contenu :



Adoption mondiale – divergence régionale : résultats de notre cinquième sondage annuel sur l'investissement responsable



Vote par procuration : statistiques sur les votes et points saillants



Dialogues directs : santé et sécurité des employés, changements climatiques, diversité et autres enjeux



Entretien avec nos équipes des placements : répercussions de la pandémie sur l'ESG



Message du chef des placements

Nous sommes heureux de publier notre rapport annuel de 2020 sur les activités, les réalisations et les progrès accomplis récemment pour respecter notre engagement en matière d'investissement responsable. Marquée par le marché baissier le plus rapide de l'histoire, suivi d'un redressement des actifs à risque, l'année n'a pas été de tout repos pour les investisseurs, qui ont subi une forte volatilité. Malgré tout, RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) est parvenue à faire progresser sa stratégie d'investissement responsable et à offrir des portefeuilles résilients à long terme.

La pandémie se poursuit et personne ne sait quand elle prendra fin ni quelle sera sa progression. Ses répercussions sur les gouvernements, les entreprises et les particuliers sont immenses et durent depuis longtemps déjà. Les critères environnement, société et gouvernance (ESG) semblent être mieux compris par les investisseurs de tout genre, qui les intègrent davantage en réaction à la crise. À RBC GMA, nous sommes résolus à maintenir le dialogue avec les entreprises et les décideurs en vue d'encourager l'investissement responsable et à améliorer constamment nos données, nos stratégies et notre approche en la matière. Entre autres réalisations importantes en 2020, nous avons publié Notre approche des changements climatiques, qui décrit la stratégie que nous avons adoptée pour atténuer les risques potentiels auxquels s'exposent nos placements en ce qui a trait aux changements climatiques. Nous avons par ailleurs signé la Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion de l'Association pour l'investissement responsable (AIR).

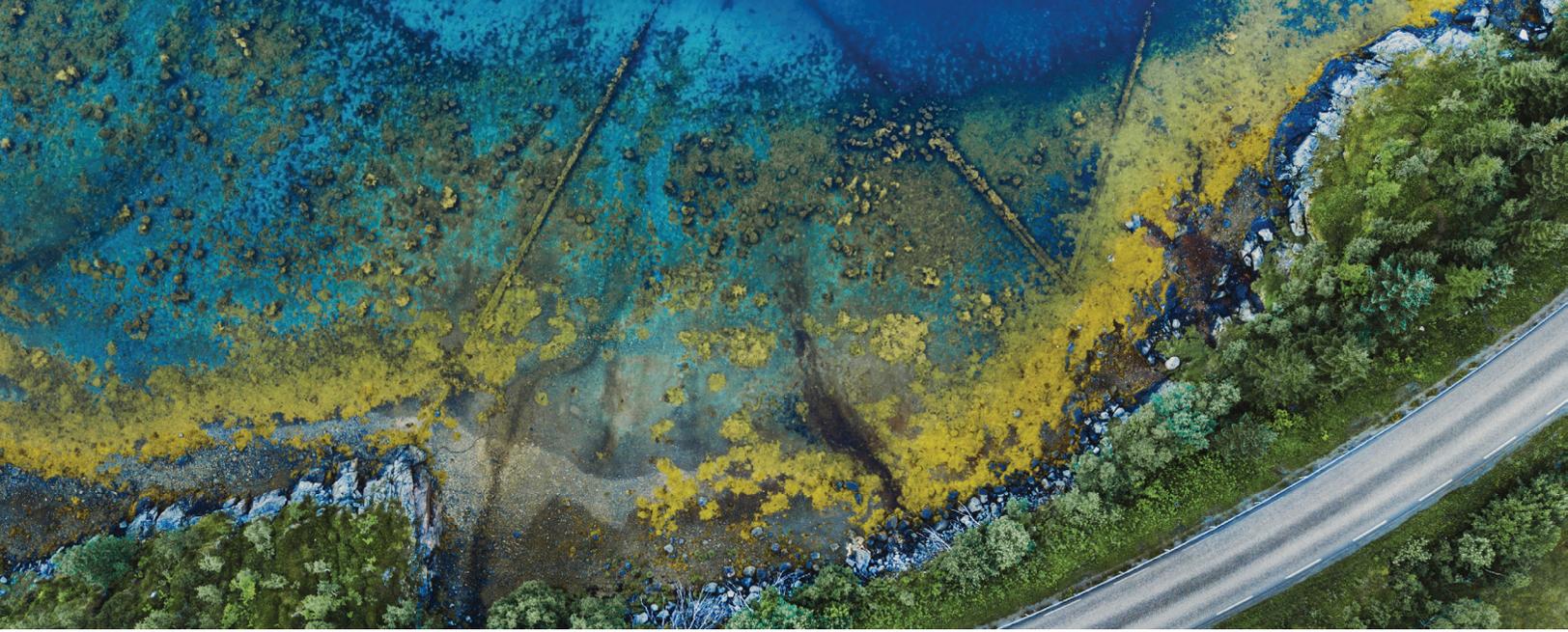
Pour l'année 2020, notre rapport de transparence PRI (Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies) a une fois de plus obtenu les meilleures notes possible ; nous sommes fiers que nos efforts visant à améliorer continuellement nos volets d'intégration des critères ESG et de gérance active continuent d'être reconnus. Le groupe PRI évalue les approches adoptées par ses signataires et il a attribué la note A+ pour chacun des modules de notre rapport.*

Alors que les effets de la COVID-19 continuent de se faire sentir et que les gouvernements et les entreprises continuent de réagir en conséquence, nous sommes déterminés à tenir compte des critères ESG dans chacune de nos décisions de placement, à discuter des principaux enjeux ESG avec les entreprises et les décideurs, puis à améliorer nos stratégies, nos données et notre approche en matière d'investissement responsable à long terme.

Nous vous invitons à visiter notre site [Web Gouvernance et investissement responsable](#). Vous y trouverez d'autres aspects importants de nos réalisations en matière d'investissement responsable.

Daniel E. Chornous, CFA
Chef des placements
RBC Gestion mondiale d'actifs

* Dans le cadre des services rémunérés offerts chaque année aux membres, le groupe PRI évalue les approches des signataires à l'égard des principes selon sa [méthode d'évaluation](#). Une fois que les réponses ont été analysées, les notes de chaque indicateur sont additionnées pour donner une note globale (allant de A+ à E). Il est possible de consulter notre rapport dans son intégralité, parmi ceux de plus de 2 000 signataires, ici : [Rapport de transparence PRI de RBC GMA](#). Veuillez vous reporter à la page 4 de ce rapport pour voir les notes attribuées à nos modules par rapport à celles obtenues par nos pairs.



Faits saillants de 2020

L'approche de RBC GMA en matière d'investissement responsable est constituée de trois piliers : critères ESG pleinement intégrés ; gestion active ; et solutions et rapports axés sur les clients. En 2020, nous avons apporté des changements positifs dans chacun de ces volets. Nous en soulignons quelques-uns ci-dessous.



Critères ESG pleinement intégrés

Toutes les équipes de placement intègrent les critères ESG pertinents dans leur processus de placement.



Gestion active

Nous communiquons notre point de vue grâce à des votes par procuration réfléchis, à un dialogue avec les sociétés émettrices et les autorités réglementaires, et à une collaboration avec d'autres investisseurs aux vues similaires.



Solutions et rapports axés sur les clients

Nous adaptons nos solutions en fonction de la demande des clients et nous fournissons des rapports transparents et pertinents.

Critères ESG pleinement intégrés

Toutes les équipes des placements intègrent les critères ESG pertinents dans leur processus de placement.



Perfectionner nos données et outils relatifs au climat

Après la publication de [Notre approche des changements climatiques](#) en 2020, l'une de nos priorités était de continuer à faire progresser nos données, nos outils et nos connaissances sur les risques et les occasions liés au climat dans l'ensemble de notre plateforme d'investissement. Nous avons réalisé des progrès importants sur ce front :

- en intégrant un nouvel ensemble de données sur le climat dans notre base de données interne ESG, qui peut être directement intégrée aux processus de contrôle diligent et de surveillance de portefeuille des équipes des placements ;
- en surveillant de très près les risques et les occasions liés au climat au niveau des portefeuilles au moyen d'une analyse trimestrielle de scénarios sur les changements climatiques ;
- en organisant des séances d'information sur les changements climatiques avec des spécialistes externes du climat afin qu'ils transmettent leurs connaissances et leurs points de vue aux professionnels des placements de RBC GMA.

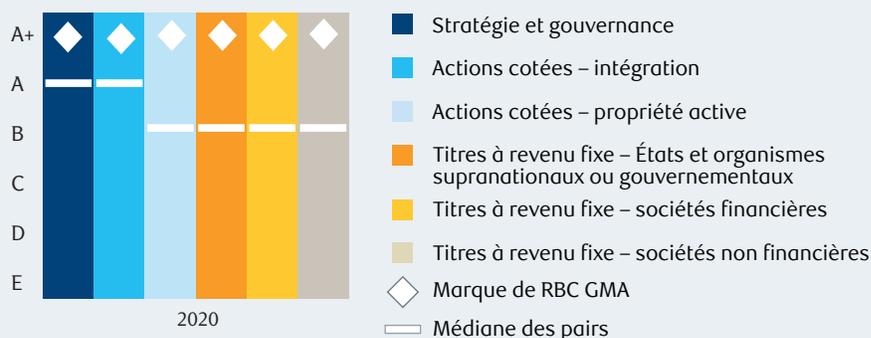


Approfondir notre compréhension des principaux enjeux ESG

Toujours soucieux d'approfondir nos connaissances sur les principaux enjeux ESG, nous avons lancé un vaste projet de recherche en 2020 et préparé des guides destinés aux investisseurs sur des sujets comme les droits de la personne, les droits des Autochtones, les changements climatiques, la cybersécurité et la protection des renseignements personnels. Nous avons également tenu de nouvelles conférences téléphoniques avec des spécialistes de l'ESG, au cours desquelles nos équipes mondiales des placements ont échangé leurs points de vue et discuté de divers sujets ou tendances ESG ayant une incidence sur leurs placements. Les sujets abordés en 2020 comprenaient entre autres l'intégration des critères ESG à l'ère de la COVID-19, l'intégration des données relatives au climat, les critères ESG et la technologie, de même que les perspectives des investisseurs en matière de droits de la personne.

Être un chef de file en matière d'investissement responsable

L'amélioration continue et l'innovation sont au cœur de nos façons de faire. Tous les ans, à titre de signataire des PRI, nous produisons un rapport de transparence. Le groupe PRI évalue les approches adoptées par ses signataires. Nous sommes heureux d'avoir obtenu en 2020 les meilleurs résultats possibles pour une deuxième année consécutive, une note de A+ ayant été attribuée à chacun de nos modules.¹



¹ Dans le cadre des services rémunérés offerts chaque année aux membres, le groupe PRI évalue les approches des signataires à l'égard des principes selon sa [méthode d'évaluation](#). Une fois que les réponses ont été analysées, les notes de chaque indicateur sont additionnées pour donner une note globale (allant de A+ à E). Il est possible de consulter notre rapport dans son intégralité, parmi ceux de plus de 2 000 signataires, ici : [Rapport de transparence PRI de RBC GMA](#).

Gérance active

Nous communiquons notre point de vue grâce à des votes par procuration réfléchis, à un dialogue avec les sociétés émettrices et les autorités réglementaires, et à une collaboration avec d'autres investisseurs aux vues similaires.



Dialogue avec les décideurs

En 2020, nous avons exprimé nos points de vue sur un certain nombre de propositions présentées par des organismes de réglementation et d'autres décideurs. Par exemple, au Canada, nous avons formulé des commentaires sur le cadre proposé par le Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada (CIFSC) en vue d'identifier les fonds d'investissement du Canada qui pratiquent l'investissement responsable. Nous avons également collaboré avec d'autres investisseurs canadiens au sein du Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers de l'Ontario, lequel a émis des commentaires sur la divulgation d'information et les placements ESG, ainsi que lors d'une rencontre avec la Direction des pratiques commerciales responsables d'Affaires mondiales Canada, au cours de laquelle nous avons étudié diverses solutions et mesures susceptibles d'aider les entreprises canadiennes à devenir des chefs de file mondiaux en matière de conduite responsable et durable.

Aux États-Unis, nous avons soumis des commentaires au département du Travail américain sur deux de ses avis de projet de règlement intitulés « [Financial Factors in Selecting Plan Investments](#) » et « [Fiduciary Duties About Proxy Voting and Shareholder Rights](#) », plus précisément sur les références faites dans les propositions à l'intégration des critères ESG, au vote par procuration et aux droits des actionnaires.

Enfin, RBC GMA a formulé des commentaires sur le document de consultation du CFA Institute visant l'élaboration de normes de déclaration ESG pour les produits de placement. De telles normes serviraient à assurer la transparence des déclarations portant sur les caractéristiques ESG des produits de placement, et à en faciliter la comparaison.

Nous tenons à faire connaître nos points de vue sur les initiatives importantes susceptibles d'avoir une incidence sur les actifs de nos clients.



Renforcer la diversité et l'inclusion

La diversité et l'inclusion sont des enjeux ESG importants que nous abordons dans nos Directives de vote par procuration, ainsi que dans nos activités de dialogue. En 2020, nous avons mis à jour ces directives pour y préciser que, si le conseil d'administration d'une société compte moins de 25 % de femmes et ne dispose pas d'une politique de diversité des genres adéquate, nous pourrions voter contre les membres des comités des candidatures ou de gouvernance. Nous sommes également signataires de la [Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion de l'AIIR](#) en 2020, laquelle énonce les attentes des signataires à l'égard des sociétés canadiennes et les objectifs des investisseurs en ce qui a trait à la mise en valeur d'un milieu de travail diversifié et inclusif.



Engager des dialogues collaboratifs sur les changements climatiques

Dans le cadre de Notre approche des changements climatiques, RBC GMA s'est jointe en avril 2020 à la Climate Action 100+. Fruit de la collaboration d'investisseurs, cette initiative cherche à entretenir un dialogue actif avec les principales sociétés ouvertes émettrices de carbone d'importance systémique à l'échelle mondiale, ou avec les sociétés qui présentent un grand potentiel d'accélération de la transition vers une économie à faible intensité de carbone. Depuis, nous avons participé à quatre projets organisés dans le cadre de cette initiative, qui visent à demander à de grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES) d'améliorer leurs déclarations liées aux changements climatiques et de se fixer des objectifs appropriés de réduction des GES. De plus, en 2020, toujours dans le cadre de notre participation à l'initiative Climate Action 100+, BlueBay Asset Management (BlueBay) a codirigé une discussion avec une société émettrice du secteur de l'énergie.

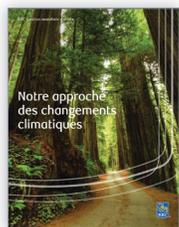
Solutions et rapports axés sur les clients

Nous adaptons nos solutions en fonction de la demande des clients et nous fournissons des rapports transparents et pertinents.



Renforcer nos stratégies et nos approches en matière d'investissement responsable

Toujours soucieux de fournir des rapports transparents et pertinents aux clients, nous avons publié en 2020 la mise à jour de notre Démarche en matière d'investissement responsable et publié Notre approche des changements climatiques. [Notre Démarche en matière d'investissement responsable](#) donne un aperçu des trois principaux piliers de notre stratégie d'investissement responsable, des activités précises que nous menons sur ces différents fronts et de la structure de gouvernance globale de l'investissement responsable à RBC GMA, tandis que [Notre approche des changements climatiques](#) décrit notre stratégie de gestion des risques et des occasions liés au climat.



Améliorer continuellement nos déclarations institutionnelles

En 2020, conformément à notre engagement à fournir des rapports opportuns et pertinents aux clients, nous avons publié des rapports trimestriels supplémentaires à l'intention de nos clients institutionnels nord-américains. Ces rapports comprennent des commentaires sur des thèmes importants et des mises à jour, ainsi qu'une description de certains des dialogues établis par nos équipes des placements tout au long du trimestre. Nous avons également continué d'améliorer nos rapports ESG destinés aux clients institutionnels qui investissent dans des portefeuilles gérés par nos équipes Actions mondiales et Marchés émergents.

Expliquer les raisons qui sous-tendent nos votes par procuration

En 2020, nous avons commencé à rendre publiques les raisons qui sous-tendent les votes par procuration que nous exerçons sur les propositions d'actionnaires notables, et les raisons pour lesquelles nous avons voté à l'encontre de certaines recommandations de la direction. Les raisons se rapportant aux assemblées tenues après le 1er juillet 2020 figurent sur la page [Vote par procuration](#) de notre site Web canadien. Les registres de vote sont affichés tous les trimestres, et nous étudions actuellement la possibilité d'élargir la publication des raisons qui sous-tendent nos votes à nos sites Web d'autres régions.

Asseoir notre leadership éclairé en matière d'ESG

Nous publions des renseignements d'actualité sur les critères ESG à l'intention de nos clients afin de leur donner une bonne idée des enjeux ESG importants. En 2020, nous avons publié des documents de réflexion sur un éventail de sujets, dont plusieurs portaient sur l'intégration des critères ESG à l'ère de la COVID-19, l'importance de la diversité des genres au sein des conseils d'administration, l'incidence des assemblées exclusivement virtuelles sur les droits des actionnaires et les perspectives relatives à la période de vote par procuration. Nous vous encourageons à visiter notre [site Web](#) pour obtenir la liste complète de nos publications.

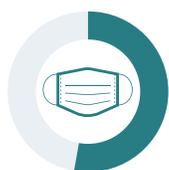
Déclaration de RBC GMA concernant le code japonais de gérance

En 2020, nous avons publié notre déclaration d'adhésion au code révisé de gérance du Japon. Le code, révisé et mis à jour en 2020, énonce les principes auxquels les investisseurs institutionnels devraient adhérer afin de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de gérance envers leurs clients, les bénéficiaires et les sociétés dans lesquelles ils investissent. De plus, le code révisé tient compte des récentes tendances sur les marchés de capitaux, comme les questions de durabilité et les critères ESG. [La déclaration d'adhésion de RBC GMA](#) est accessible sur son site Web et a été transmise à la Financial Services Agency du Japon (en anglais seulement).

Sondage annuel

En 2020, nous avons publié les résultats de notre cinquième sondage annuel, [Investissement responsable : Adoption mondiale – divergence régionale](#). Plus de 800 participants de partout dans le monde, notamment des États-Unis, du Canada, de l'Europe et de l'Asie, ont répondu au sondage. Les participants représentent tous les segments du secteur des placements : promoteurs de régime de retraite, gestionnaires de placements, experts-conseils, fonds de dotation, fondations et organismes gouvernementaux. Les résultats du sondage se sont révélés instructifs. Certains points de données ont confirmé nos idées préconçues et d'autres ont contredit nos perceptions initiales. Nous vous invitons à prendre connaissance des résultats complets du sondage, mais en voici quelques faits saillants :

La pandémie de COVID-19 influe sur les attitudes et les priorités des investisseurs en matière d'ESG.



53 % des répondants ont indiqué que la COVID-19 les avait amenés à penser que les entreprises devraient donner plus de précisions sur la sécurité des travailleurs, les avantages sociaux des employés en matière de santé, la culture d'entreprise et d'autres facteurs sociaux.

L'adoption des critères ESG à l'échelle mondiale continue d'augmenter, mais le degré d'adoption varie d'une région à l'autre, l'Europe étant en tête et les États-Unis, à la traîne.



75 % des répondants à l'échelle mondiale intègrent les critères ESG à leur approche de placement et à leur processus décisionnel, **comparativement à 70 % en 2019.**

Les investisseurs aux États-Unis continuent d'accuser un retard sur leurs homologues mondiaux en matière d'adoption des critères ESG :



Canada



Europe



Asie



États-Unis

Les cinq principales préoccupations ESG à l'échelle mondiale

1

Lutte anticorruption

La lutte contre la corruption est passée de la deuxième place en 2019 à la première place.

4

Cybersécurité

La cybersécurité, la principale préoccupation en 2019, est tombée au quatrième rang en 2020.

2

Changements climatiques

Les changements climatiques, qui arrivaient quatrièmes l'an dernier, se sont classés au deuxième rang en 2020.

5

Santé et sécurité

Malgré la pandémie mondiale, la question de la santé et de la sécurité est demeurée au cinquième rang, tout comme en 2019.

3

Droits et vote des actionnaires

La préoccupation qui a le plus escaladé les échelons est celle concernant les droits et le vote des actionnaires, qui est passée de la huitième place en 2019 à une égalité au deuxième rang cette année.

Les investisseurs ont l'investissement d'impact dans leur ligne de mire



Des investisseurs institutionnels interrogés ont déclaré que les portefeuilles de leur organisation comprenaient des produits d'impact et 40 % ont indiqué qu'ils prévoient affecter des liquidités à l'achat de tels produits au cours des cinq prochaines années. Il s'agit d'une hausse par rapport aux 28 % qui avaient affirmé la même chose en 2019.

Vote par procuration

Le vote par procuration fait partie de notre processus de dialogue, car il nous permet de communiquer notre point de vue aux conseils d'administration et aux directions. À titre de gestionnaire d'actifs, RBC GMA est tenue d'agir au mieux des intérêts des clients. Voter de façon responsable fait partie de notre devoir fiduciaire, et notre politique consiste à exercer les droits de vote des fonds que nous gérons dans l'intérêt supérieur de nos clients. Nous exerçons les droits de vote rattachés aux actions que nous détenons de manière indépendante, en conformité avec nos Directives de vote par procuration habituelles (les « Directives »).

Mise à jour des Directives de vote par procuration de RBC GMA pour 2020

Nos Directives sont mises à jour chaque année en fonction de nos points de vue sur les tendances émergentes en matière de gouvernance et d'investissement responsable. Voici un résumé des principales mises à jour effectuées en 2020 :

- **Droits des Autochtones** : RBC GMA reconnaît que les peuples autochtones ont des droits distincts qui doivent être abordés indépendamment de ceux des autres groupes communautaires. En 2020, nous avons donc mis à jour nos Directives pour tenir compte expressément des droits des Autochtones, notamment ceux prévus dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- **Diversité des genres au sein des conseils d'administration** : Conformément aux objectifs du groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 %, dont RBC GMA est signataire, nous avons mis à jour nos Directives pour y préciser que, si le conseil d'administration d'une société compte moins de 25 % de femmes et ne dispose pas d'une politique de diversité des genres adéquate, nous pourrions voter contre l'élection de certains candidats aux comités des candidatures ou de gouvernance.
- **Droits des actionnaires** : À notre avis, l'amélioration des politiques ou l'adoption d'options permettant aux actionnaires de transmettre leurs préoccupations entre les assemblées des actionnaires sont favorables aux droits des actionnaires. En 2020, nous avons mis à jour nos Directives de manière à stipuler que nous nous opposerons aux tentatives visant à limiter ou à éliminer les droits des actionnaires de convoquer une assemblée extraordinaire ou d'agir par consentement écrit ; nous appuierons généralement les

résolutions qui visent à rétablir ou à améliorer ces droits. L'ajout de la mention « ou à améliorer » aux directives vise à préciser que nous appuierons les propositions même dans les cas où la société suit déjà les meilleures pratiques si, dans l'ensemble, l'adoption de la proposition se traduit par une amélioration des droits des actionnaires.

Pour en savoir plus sur les mises à jour apportées à nos directives en 2020 et sur les principaux renseignements tirés de la période de vote par procuration de 2020, veuillez consulter notre [Rapport semestriel 2020 sur la gouvernance et l'investissement responsable](#).

Dernières mises à jour de nos renseignements sur les droits de vote

La transparence et la responsabilité sont essentielles pour maintenir des relations significatives avec nos clients et nous acquitter de notre devoir fiduciaire. Nous publions un registre des votes que nous avons exercés sur les questions soumises par les sociétés détenues dans nos fonds dans une base de données accessible au public, conformément aux règlements applicables. En 2020, RBC GMA a commencé à divulguer publiquement les raisons qui sous-tendent les votes par procuration qu'elle exerce sur des propositions d'actionnaires notables et les raisons pour lesquelles elle a voté à l'encontre de certaines recommandations de la direction dans ses registres de vote par procuration, accessibles sur son site Web canadien. RBC GMA étudie actuellement la possibilité d'élargir la publication de tels registres à ses sites Web d'autres régions. Les raisons se rapportant aux assemblées tenues après le 1er juillet 2020 ont été publiées. Les registres de vote sont affichés chaque trimestre.

Année civile 2020 – Statistiques sur les votes par procuration^{2, 3}

Le tableau ci-dessous résume la façon dont nous avons voté dans les principaux marchés en 2020.

| | Canada | États-Unis | Étranger | Overall |
|---------------------------------|--------|------------|----------|---------------|
| Propositions | 3 326 | 11 127 | 17 025 | 31 478 |
| Comme la direction | 2 854 | 8 862 | 15 515 | 27 231 |
| Contre la direction | 472 | 2 265 | 1 510 | 4 247 |
| % des votes CONTRE la direction | 14,2 % | 20,4 % | 8,9 % | 13,5 % |

Répartition générale de nos votes selon les questions

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de nos votes antérieurs sur un ensemble de propositions importantes et fréquentes de la direction et des actionnaires. La direction recommande habituellement de voter contre les propositions des actionnaires. Par conséquent, un vote à l'encontre des recommandations de la direction sur une proposition d'actionnaires équivaut à un vote en faveur de la proposition.

| Item category | Canada | | | États-Unis | | | Étranger | | | Total | | |
|--|--------------------|---------------------|-----------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|
| | COMME la direction | CONTRE la direction | % CONTRE la direction | COMME la direction | CONTRE la direction | % CONTRE la direction | COMME la direction | CONTRE la direction | % CONTRE la direction | COMME la direction | CONTRE la direction | % CONTRE la direction |
| Propositions de la direction | | | | | | | | | | | | |
| Modification ou approbation du régime omnibus d'achat d'actions | 0 | 17 | 100,0 % | 2 | 238 | 99,2 % | 7 | 14 | 66,7 % | 9 | 269 | 96,8 % |
| Élection des administrateurs | 2 153 | 348 | 13,9 % | 6 484 | 1 563 | 19,4 % | 4 333 | 395 | 8,4 % | 12 970 | 2 306 | 15,1 % |
| Approbation de la rémunération des dirigeants | 169 | 5 | 2,9 % | 899 | 119 | 11,7 % | 639 | 129 | 16,8 % | 1 707 | 253 | 12,9 % |
| Approbation de la rémunération des administrateurs | 0 | 0 | 0,0 % | 0 | 1 | 100,0 % | 654 | 42 | 6,0 % | 654 | 43 | 6,2 % |
| Ratification ou approbation des auditeurs et de leur rémunération | 280 | 5 | 1,8 % | 1 054 | 4 | 0,4 % | 654 | 9 | 1,4 % | 1 988 | 18 | 0,9 % |
| Propositions des actionnaires | | | | | | | | | | | | |
| Obligation de nommer un président du conseil indépendant | 0 | 0 | 0,0 % | 0 | 41 | 100,0 % | 0 | 1 | 100,0 % | 0 | 42 | 100,0 % |
| Rapport sur l'égalité d'accès à l'emploi | 0 | 0 | 0,0 % | 0 | 7 | 100,0 % | 0 | 0 | 0,0 % | 0 | 7 | 100,0 % |
| Écart de rémunération entre les genres | 0 | 0 | 0,0 % | 0 | 13 | 100,0 % | 0 | 0 | 0,0 % | 0 | 13 | 100,0 % |
| Divulgaration des contributions politiques ou des activités de lobbyisme | 0 | 0 | 0,0 % | 3 | 45 | 93,8 % | 0 | 1 | 100,0 % | 3 | 46 | 93,9 % |
| Octroi du droit d'agir par consentement écrit ou modification des statuts pour la convocation d'assemblées extraordinaires | 0 | 0 | 0,0 % | 5 | 69 | 93,2 % | 0 | 0 | 0,0 % | 5 | 69 | 93,2 % |
| Rémunération des dirigeants en fonction de critères d'ordre social | 1 | 1 | 50,0 % | 1 | 5 | 83,3 % | 0 | 0 | 0,0 % | 2 | 6 | 75,0 % |
| Rapport sur les changements climatiques ou les politiques environnementales | 1 | 2 | 66,7 % | 3 | 6 | 66,7 % | 6 | 1 | 14,3 % | 10 | 9 | 47,4 % |
| Évaluation des risques pour les droits de la personne ou amélioration des normes en matière de droits de la personne | 3 | 0 | 0,0 % | 4 | 6 | 60,0 % | 0 | 0 | 0,0 % | 7 | 6 | 46,2 % |
| Émissions de GES | 0 | 0 | 0,0 % | 0 | 1 | 100,0 % | 4 | 0 | 0,0 % | 4 | 1 | 20,0 % |

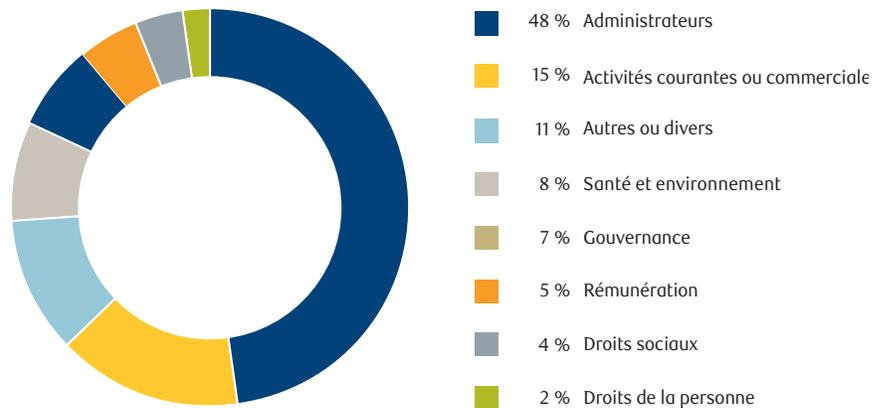
² Les statistiques sur les votes par procuration englobent les votes pour tous les fonds RBC GMA, à l'exception des fonds gérés par BlueBay Asset Management LLP, des fonds gérés par des sous-conseillers externes et de certains comptes institutionnels.

³ Les statistiques sur les votes tiennent compte des votes par procuration qui sont soumis par RBC GMA et peuvent inclure des cas où les votes par procuration de RBC GMA ont été rejetés au moment de l'assemblée annuelle ; ces rejets peuvent être attribuables aux problèmes d'administration des droits de vote par procuration dans les marchés étrangers. Les statistiques sur les votes excluent les cas où RBC GMA n'a pas été en mesure de voter en raison de restrictions découlant du blocage des actions ou d'autres obstacles logistiques.

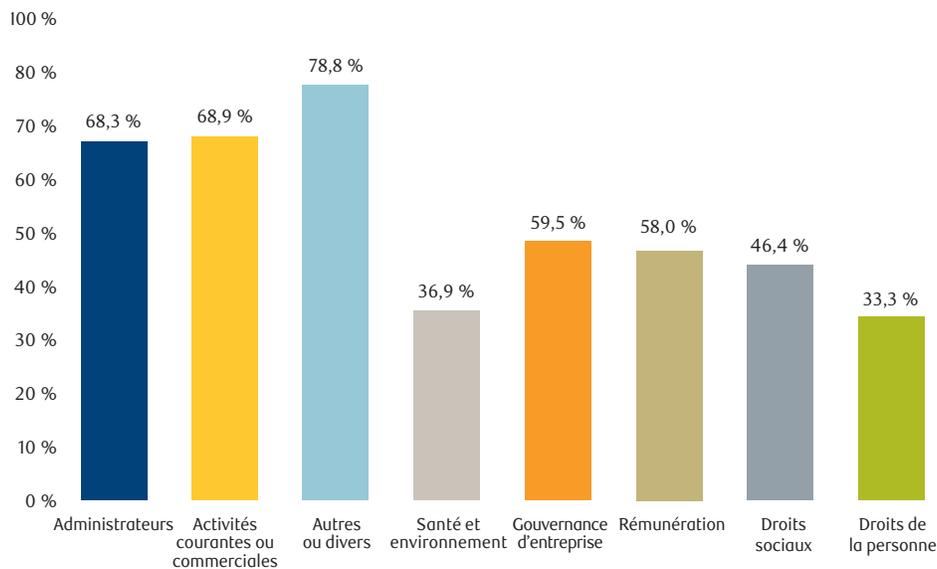
Propositions des actionnaires

Les propositions d'actionnaires ne représentent qu'un petit nombre de l'ensemble des questions soumises au vote, mais il s'agit d'un mécanisme important pour les actionnaires, car elles permettent à ceux-ci de demander à une société dans laquelle ils investissent de prendre des mesures reliées à des questions courantes ou importantes. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des types de propositions d'actionnaires que nous avons examinées et appuyées durant la période de vote par procuration.

Propositions des actionnaires par catégorie



Propositions des actionnaires appuyées par catégorie



Dialogue et initiatives collaboratives

À RBC GMA, nous croyons que le dialogue direct et les initiatives collaboratives sont importants. Ils nous permettent de comprendre la manière dont les sociétés abordent les risques et les occasions en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESG) et aussi de communiquer notre point de vue.



Le dialogue a été très déterminant en 2020 en raison de la pandémie, les entreprises du monde entier devant faire face à ses répercussions sur leurs effectifs, leurs chaînes logistiques et leurs activités commerciales. De plus, comme investisseurs, nous continuons d'exiger des progrès par rapport aux politiques de diversité et d'inclusion des sociétés, en particulier, au sein des conseils d'administration et de la haute direction. Conscients des effets qu'auront les changements climatiques sur tous les secteurs, nous avons continué de nous renseigner sur la façon dont les entreprises gèrent et atténuent les risques qui y sont liés.

Dialogues directs

Nos équipes des placements rencontrent régulièrement les sociétés dans lesquelles nous investissons, et nous encourageons la tenue de discussions approfondies. Nos équipes des placements ont mené plus de 1 200 discussions en 2020.⁴ Nous présentons ci-dessous certaines des discussions sur les questions ESG menées par nos équipes des placements dans la dernière année.

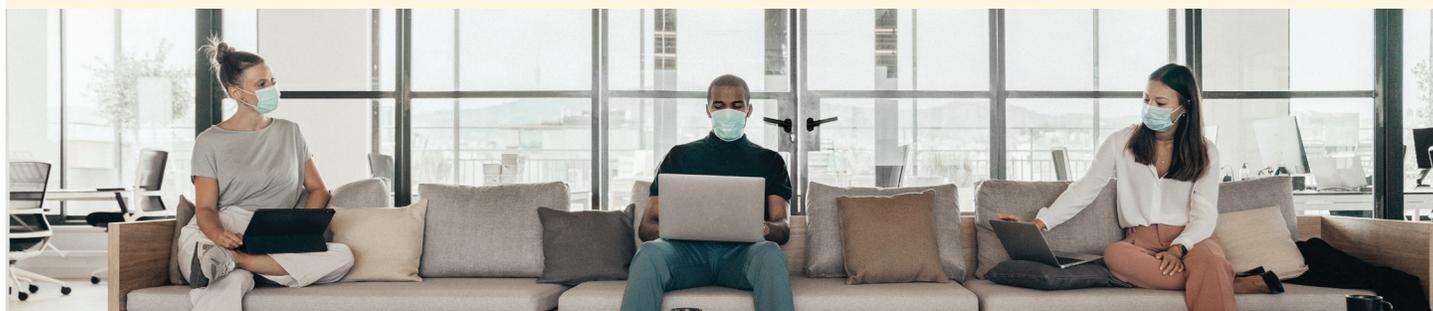
Santé et sécurité des employés

La pandémie de COVID-19 a démontré que des politiques rigoureuses en matière de santé et de sécurité et une solide culture d'entreprise peuvent avoir une grande incidence sur la résilience d'une société. Une approche proactive à l'égard de ces politiques peut améliorer le moral des employés et augmenter leur productivité, accroître la fidélisation de la clientèle et réduire le risque d'atteinte à la réputation, les frais juridiques et les coûts opérationnels. Au final, une telle approche se traduit par un meilleur rendement financier.

- Notre équipe Actions européennes RBC s'est entretenue avec un important groupe international de vente, de marketing et de services de soutien pour discuter des répercussions de la COVID-19 sur ses activités. La société estime que ses employés sont sa ressource la plus précieuse. Elle a donc fait de la protection de son personnel sa priorité. Tous les employés qui travaillaient dans ses bureaux faisaient du télétravail. De plus, la société avait élaboré des plans pour que des protocoles de distanciation sociale soient en place au moment où les employés réintégreraient ses bureaux, tout en cherchant à faire preuve de plus de souplesse en ce qui concerne les ententes de télétravail à plus long terme. En outre, l'un de ses secteurs d'activité a fourni de l'équipement de protection aux travailleurs de première ligne de l'ensemble de l'organisation et aux membres des communautés dans lesquelles elle exerce ses activités. À titre d'exemple, tous les conducteurs ont obtenu de

l'équipement de protection et une formation appropriés pour interagir avec les clients en toute sécurité. Bien que la société ait constaté certaines inefficiences dans ses chaînes de fabrication, elle considère que la sécurité des employés est primordiale. L'équipe des placements a été satisfaite des mesures prises par la société en réponse à la COVID-19. Elle est d'avis que la résilience dont elle fait preuve depuis le début de la crise se traduira par des avantages à long terme.

- L'équipe Actions américaines de valeur et de base à RBC a rencontré un fournisseur d'accessoires automobiles pour discuter d'un certain nombre de sujets importants, notamment la santé et la sécurité des employés pendant la pandémie. La société fait de son mieux pour respecter les directives des autorités de santé mondiales et nationales aux États-Unis en matière de sécurité des employés et communique régulièrement avec ses employés à ce sujet. Elle a de plus modifié les conditions de travail des employés en adoptant les mesures suivantes : amélioration des pratiques de nettoyage et de désinfection dans tous les milieux de travail, respect des directives de distanciation sociale, réduction des voyages d'affaires pour minimiser le risque d'exposition, fourniture d'équipement de protection personnelle à tous les employés, accès aux immeubles limité aux employés essentiels et adoption de modalités de travail à distance pour tous. L'équipe avait déjà beaucoup d'estime pour la direction et la structure de la société dans son ensemble, et elle a été satisfaite de la réaction de la direction à l'égard de la santé et de la sécurité des employés pendant la pandémie.



⁴ Les données fournies peuvent ne pas refléter la totalité des discussions relatives aux critères ESG, car certaines d'entre elles pourraient ne pas être comptabilisées par nos systèmes de suivi. Les discussions qui ne sont pas du tout axées sur les facteurs ESG sont exclues.

Changements climatiques

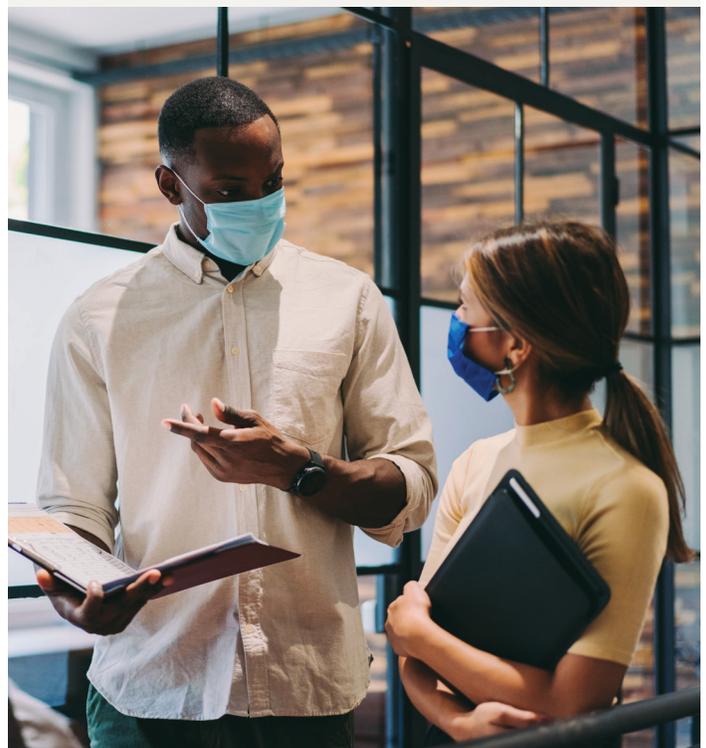
Nous savons que les changements climatiques comptent parmi les questions les plus urgentes du moment et qu'ils touchent la quasi-totalité des secteurs d'activité. Par conséquent, nos équipes des placements communiquent régulièrement avec les sociétés dans lesquelles nous investissons afin de discuter d'importants risques et occasions liés aux changements climatiques.

- Notre équipe Actions nord-américaines RBC s'est entretenue avec un conglomérat américain de matériel industriel pour discuter de sa stratégie sur les changements climatiques. La société a parlé de sa stratégie commerciale globale et a répondu aux questions relatives à son exposition aux combustibles fossiles dans divers secteurs d'activité. Elle a aussi donné des précisions sur de nouvelles occasions d'affaires offrant, à elle-même et au secteur, des solutions durables. À titre d'exemple, elle produit beaucoup d'émissions de carbone dans son secteur d'activité, à savoir l'aérospatiale, et elle cherche à développer un combustible vert qui permettrait de réduire les émissions de 65 %. L'équipe des placements a été rassurée par cette discussion, car il s'agit pour la société d'une voie de croissance qui lui offrira des possibilités.
- Notre équipe Titres mondiaux à revenu fixe RBC a rencontré une importante société de transports publics afin d'échanger sur le nouveau cadre des obligations vertes et l'utilisation des produits tirés des nouvelles émissions. La direction a donné un aperçu de son plan visant à ce que ses services de transport ferroviaire et ses parcs d'autobus soient neutres en carbone d'ici 2030 et 2037, respectivement. En outre, la direction a décrit d'autres initiatives visant à réduire l'empreinte carbone de la société, comme l'élargissement des réseaux de pistes cyclables. Cet échange a permis à l'équipe des placements de se faire une idée plus juste de l'impact environnemental de la société, de la qualité de l'équipe de direction et du profil de crédit global.
- Notre équipe de titres à revenu fixe américains RBC s'est entretenue avec une grande compagnie d'assurance américaine pour discuter de la façon dont la société s'affaire à améliorer la tarification compte tenu de la gravité et de la fréquence croissantes des événements météorologiques liés aux changements climatiques. La direction a fourni des précisions sur ses modèles internes détaillés qui l'aident à prévoir les événements météorologiques aux États-Unis. Grâce à ces modèles, qui lui permettent de déterminer les secteurs d'activité et les régions qui sont toujours viables, la société a amélioré la tarification de ses produits d'assurance, en plus de recourir à la réassurance pour les risques liés aux conditions climatiques extrêmes auxquels elle est exposée. L'équipe des placements a utilisé les renseignements tirés de cet échange pour formuler un avis concernant la solvabilité de la société.

Diversité

Pour améliorer l'efficacité globale du conseil, nous estimons que les membres du conseil d'administration doivent présenter un éventail diversifié de formations et d'expériences. Dans la mesure du possible, les administrateurs doivent représenter les caractéristiques des différentes collectivités dans lesquelles la société est exploitée et offre ses biens et services. Nos équipes des placements communiquent souvent avec les sociétés pour promouvoir la diversité des conseils d'administration.

- Notre équipe des placements Actions, Marchés émergents RBC s'est entretenue avec un détaillant de produits de beauté et de santé sud-africain au sujet de la diversité. L'équipe a remarqué que la société a obtenu une note très élevée dans son évaluation interne sur la diversité. Grâce à sa politique solide en matière de diversité des genres et des races, elle dépasse ses objectifs facultatifs – au moins 25 % de femmes et 25 % de minorités ethniques – pour atteindre une proportion de 44 % de femmes et de 56 % de minorités ethniques. L'équipe s'est entretenue avec la société pour comprendre les raisons de ce succès et elle a été heureuse de constater que la direction croit véritablement que la diversité est bonne pour les affaires du fait de la pluralité de pensée qu'elle apporte et de la mobilisation accrue de la main-d'œuvre qu'elle entraîne. L'équipe était satisfaite de la structure de gouvernance et suit avec intérêt le cheminement de la société dans ce dossier.



Amélioration des communications

La transparence à l'égard des enjeux importants permet à nos équipes des placements d'évaluer les stratégies, les risques et leurs valeurs des émetteurs. Une bonne communication des risques importants et des occasions liés aux critères ESG par les sociétés dans lesquelles nous investissons montre que ces émetteurs en assument la gestion. Nos équipes des placements cherchent fréquemment à s'entretenir avec les sociétés ou sont appelées à le faire pour leur transmettre de la rétroaction concernant la communication d'information sur les critères ESG.

- Notre équipe Titres à revenu fixe PH&N a communiqué avec un grand producteur d'uranium pour mieux comprendre les pratiques ESG de la société. L'équipe a examiné les déclarations publiques de la société et, jugeant que celle-ci devait fournir plus de détail sur son incidence sociale et environnementale, lui a posé les questions suivantes :
 - Quelles sont les répercussions des émissions résultant de l'extraction et de la transformation de l'uranium par l'entreprise ? L'ampleur varie-t-elle d'une mine à une autre ?
 - Comment la société stocke-t-elle le carburant et les déchets nucléaires ?
 - Quel lien la société entretient-elle avec les collectivités locales qui s'opposent à l'énergie nucléaire ?
 - Lorsqu'elle fait affaire avec une société d'État de services publics ou d'autres clients dans des marchés émergents, comment la société s'assure-t-elle que toutes les parties concernées agissent conformément à l'éthique ?

L'équipe a aussi demandé que les éléments abordés lors de la réunion fassent l'objet d'une meilleure communication publique. Par exemple, la société s'est fixé des objectifs internes de réduction des émissions de carbone, mais ne les rend pas publics. La direction a indiqué qu'elle s'efforçait d'améliorer la communication de l'information sur l'ESG. L'équipe continuera de suivre les avancées dans ce dossier et de fournir de la rétroaction.

- Une société canadienne de produits chimiques a demandé à notre équipe Actions canadiennes PH&N de fournir une rétroaction sur ses communications relatives aux critères ESG. L'équipe a passé en revue le rapport sur les critères ESG 2020 de la société et a repéré certaines lacunes importantes, qu'elle a signalées à cette dernière. Par exemple :
 - La société exerce ses activités dans différents secteurs indépendants. Or, dans ses communications, elle regroupe des données comme les émissions de GES et la consommation d'eau. En raison d'un tel regroupement, il est difficile de comparer la société avec ses pairs présents dans un seul secteur d'activités. L'équipe

a donc recommandé à la société de présenter les données par secteur d'activités pour faciliter la comparaison des facteurs ESG par rapport à ceux de ses pairs.

- Elle a demandé à la société de fournir plus d'information sur les quantités d'eau qu'elle consomme, vu qu'elle exerce ses activités dans une région où le stress hydrique est élevé. Par ailleurs, l'équipe a estimé que la société devrait réévaluer le niveau de risque lié à sa consommation d'eau. Les problèmes de pénuries d'eau sont de plus en plus criants dans le monde et la société consomme cette ressource en grande quantité.

L'équipe était heureuse de commenter le rapport des critères ESG et continuera de suivre les communications de la société sur ces facteurs ESG importants.

- Notre équipe Titres mondiaux à revenu fixe de catégorie investissement BlueBay Asset Management s'est entretenue avec une société sidérurgique américaine au sujet de ses déclarations liées à la gestion des risques environnementaux et de gouvernance.
 - Pour ce qui est de la gouvernance, les discussions ont porté sur la comptabilité et la nécessité d'une meilleure divulgation de l'approche de la durabilité de la direction de manière à ce qu'elle soit conforme à celle des chefs de file du secteur. La direction a reconnu que, même s'il se passe une multitude d'événements à l'échelle de l'entreprise en ce qui a trait aux critères ESG, l'entreprise devait améliorer sa communication de l'information financière.
 - En ce qui concerne la gestion des risques environnementaux, les discussions ont porté sur l'absence actuelle de communication d'information sur les efforts déployés par l'entreprise pour réduire ses émissions de carbone et accroître son efficacité énergétique. La société a expliqué qu'elle a investi dans ces initiatives et a notamment réparti les dépenses en capital à l'entretien environnemental pour pouvoir atteindre ses objectifs. La société a reconnu l'importance de communiquer aux investisseurs des renseignements sur ces initiatives et elle s'est engagée à améliorer ses communications futures.

Dans l'ensemble, l'équipe a trouvé les réunions positives, celles-ci ayant surtout permis de mieux comprendre les efforts de l'entreprise en matière d'ESG. Elle a également indiqué que le fait que l'entreprise reconnaisse qu'elle doit améliorer ses pratiques de communication de l'information est un signe positif et qu'elle fera un suivi des progrès.

Droits des autochtones

Les peuples autochtones ont des droits particuliers, notamment ceux prévus dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui peuvent être importants pour les activités et le processus de prise de décision d'une société.

- Notre équipe Actions asiatiques RBC a rencontré l'équipe de direction d'un grand producteur de minerai de fer en Australie pour discuter de sa politique sur les droits des Autochtones. L'équipe avait certaines inquiétudes au sujet d'un différend entre la société et une de ses parties prenantes autochtones. La direction a donné un aperçu de la politique de la société en ce qui concerne la collaboration avec les collectivités autochtones touchées par ses activités. La politique comprend des processus détaillés visant à protéger le patrimoine autochtone dans le cadre de la planification des projets, de l'atténuation des incidences et des négociations. La direction a mis en évidence son objectif de promouvoir le changement social par le truchement d'investissements et d'occasions d'emploi communautaires. L'équipe a souligné les récentes controverses visant une autre société du secteur, dont le chef de la direction a dû démissionner à la suite d'une enquête sur la négligence de la société au titre de la protection du patrimoine autochtone. L'équipe a conclu que la société avait mis en place de solides pratiques à l'égard des collectivités autochtones (surtout par rapport à d'autres entreprises du secteur) qui ont eu des incidences favorables sur ses perspectives et les positions de la direction.



Gestion de la chaîne logistique

La qualité et l'efficacité de la gestion du risque lié à la chaîne logistique d'une société sont deux critères que les équipes des placements de RBC GMA prennent en compte lors de l'intégration des critères ESG. Une solide gestion du risque lié à la chaîne logistique peut aider à déterminer la résilience d'une société et à distinguer ceux qui traînent des plus performants.

- L'équipe Actions mondiales RBC a poursuivi avec une société industrielle son dialogue sur la chaîne logistique. Même si la conjoncture demeure difficile pour les chaînes logistiques mondiales, la société est parvenue à maintenir ses activités de fabrication et de distribution en partie grâce à ses investissements massifs, ces dernières années, dans la technologie, l'infrastructure logistique et la diversification de ses installations de fabrication à l'échelle mondiale. Grâce à ces investissements, soigneusement choisis, elle dispose d'un réseau très souple et adaptable lui permettant de réagir rapidement à l'évolution de la demande et de rehausser les services qu'elle propose à ses clients. Dans l'ensemble, l'équipe était satisfaite de la façon dont la société a géré ses chaînes logistiques pendant la pandémie et poursuivra son dialogue avec elle quant à ses progrès futurs.



Initiatives collaboratives

Nous participons à des initiatives qui accroîtront la transparence, protégeront les investisseurs et favoriseront l'efficacité des marchés financiers et l'accès équitable à ceux-ci. Voici un aperçu de nos activités en 2020 :



Groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 %

RBC GMA est membre du groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 %. Composé de grands investisseurs institutionnels canadiens, ce groupe vise à atteindre d'ici 2022 un minimum de 30 % de femmes dans les conseils d'administration et les équipes de haute direction des entreprises incluses dans l'indice composé S&P/TSX.

Comme membre, nous avons contacté des sociétés dont le conseil d'administration et l'équipe de direction tirent de l'arrière en matière de diversité. Par exemple, nos équipes Gouvernance et investissement responsable, Actions nord-américaines et Actions canadiennes PH&N ont participé aux échanges du groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 % pour comprendre ce que signifiait la diversité des genres au sein du conseil d'administration et de la haute direction pour une entreprise canadienne du secteur du divertissement et de l'hôtellerie. Le conseil d'administration a souligné les défis que représente le recrutement des membres au conseil d'administration dans cette industrie particulière, mais il s'est dit convaincu qu'une diversité d'opinions peut être obtenue au moyen de la diversité des genres, de l'ethnicité, de l'expérience ou des antécédents de travail. Cet échange a permis aux équipes des placements de comprendre la vision du conseil d'administration à ce sujet.

Comme nous l'avons mentionné dans notre rapport semestriel de 2020, nous avons mis à jour nos directives de manière à faire état de notre engagement continu à accroître la diversité des genres au sein du conseil des sociétés dans lesquelles nous investissons. Si le conseil d'administration d'une société compte moins de 25 % de femmes et ne dispose pas d'une politique de diversité des genres adéquate, nous pourrions voter contre les membres des comités des candidatures ou de gouvernance. Ce faisant, nous avons multiplié les occasions d'aborder la question de la diversité auprès de ces sociétés. C'est avec enthousiasme que nous continuerons de prendre part aux efforts du groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 % et de rendre compte de nos progrès à cet égard.



Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG)

La CCGG, qui représente les intérêts des investisseurs institutionnels, fait la promotion des bonnes pratiques en matière de gouvernance auprès des sociétés ouvertes canadiennes. Elle cherche aussi à améliorer le cadre réglementaire afin de favoriser l'efficacité et l'efficacité des marchés canadiens de capitaux et d'harmoniser les intérêts des conseils d'administration et des dirigeants avec ceux de leurs actionnaires. RBC GMA est un membre fondateur de la CCGG, et notre chef des placements en a été le président. La vice-présidente et chef, Gouvernance et investissement responsable, RBC GMA siège au comité des affaires publiques. Elle est membre de l'équipe Gouvernance et investissement responsable et fait partie du comité environnemental et social. RBC GMA est un participant du programme de communication conjointe de la CCGG. En 2020, RBC GMA a participé à une réunion avec le conseil d'administration d'une société cotée à la Bourse de Toronto (TSX) dans le cadre d'une série de réunions de ce genre menées par la CCGG.



Climate Action 100+

Dans le cadre de [Notre approche des changements climatiques](#), RBC GMA est devenue signataire de l'initiative Climate Action 100+. Fruit de la collaboration d'investisseurs, cette initiative cherche à entretenir un dialogue actif avec les principales sociétés ouvertes émettrices de carbone d'importance systémique à l'échelle mondiale, ou avec les sociétés qui présentent un grand potentiel d'accélération de la transition vers une économie à faible intensité de carbone. RBC GMA est un membre actif et est intervenue auprès de quatre sociétés par l'entremise de Climate Action 100+. Toujours dans le cadre de sa participation à l'initiative Action climatique 100+, BlueBay a codirigé un dialogue avec une société émettrice du secteur de l'énergie en 2020.



Initiatives associées aux Principes pour l'investissement responsable

RBC GMA reconnaît que l'élargissement et la préservation des forêts jouent un rôle important de régulation du climat et fournissent d'essentiels services écosystémiques, ainsi qu'un foyer et des moyens de subsistance aux communautés autochtones. L'agriculture, l'urbanisation, les infrastructures et les activités forestières ont toutefois accentué la déforestation, créant éventuellement une incertitude généralisée en ce qui a trait aux conditions pour investir dans les pays touchés par ce problème.

Face à l'aggravation de la crise de la déforestation et des incendies de forêt au Brésil et dans d'autres pays, en juin 2020, un regroupement d'investisseurs, dont fait partie BlueBay, a signé une lettre ouverte transmise au gouvernement brésilien pour exprimer ses inquiétudes sur l'accélération de la déforestation et a cherché à dialoguer avec les principales autorités gouvernementales. En juillet 2020, cet engagement, codirigé par BlueBay et appuyé par les Principes pour l'investissement responsable, a été officialisé dans le cadre du dialogue sur les politiques des investisseurs relatif à la déforestation au Brésil ([Investors Policy Dialogue on Deforestation in Brazil \(IPDD\)](#)), et RBC GMA compte au nombre des 43 membres investisseurs institutionnels.⁵

L'objectif de l'IPDD est de coordonner le dialogue sur les politiques publiques avec les autorités gouvernementales, les associations sectorielles et d'autres parties prenantes qui veulent mettre un terme à la déforestation, faire respecter des cadres réglementaires assurant la protection des forêts tropicales et des droits de l'homme, et améliorer la qualité des données permettant de surveiller la déforestation. L'IPDD vise à assurer la viabilité financière à long terme des investissements étatiques en favorisant l'utilisation durable des terres, la gestion des forêts et le respect des droits de l'homme.

Le dialogue se poursuit dans le but d'assurer une meilleure gestion des risques de déforestation dans le pays. Un dialogue a été établi avec les principales instances gouvernementales : divers représentants du Congrès et des délégations d'autres pays ont eu des entretiens avec la Banque centrale, le vice-président et le conseil gouvernemental chargé de la gestion des risques de déforestation. Plusieurs parties prenantes du gouvernement se sont engagées à lutter contre la déforestation, et l'initiative a essentiellement permis de présenter la déforestation comme un facteur de risque pertinent pour l'investissement.



Association pour l'investissement responsable (AIR)

RBC GMA est membre de longue date de l'AIR, association professionnelle du secteur de l'investissement responsable au Canada. Notre vice-président et chef, Gouvernance et investissement responsable, siège au conseil d'administration, est secrétaire du conseil d'administration et présidente du comité de Gouvernance de politique. Comme membre actif, nous appuyons bon nombre d'initiatives de l'Association pour l'investissement responsable (AIR), notamment la Déclaration canadienne des investisseurs sur la diversité et l'inclusion de 2020, dont RBC GMA est devenue signataire. Cette déclaration reconnaît l'existence du racisme systémique et de ses conséquences sur les communautés noires et autochtones, et les personnes de couleur.

Initiatives réglementaires

En 2020, nous avons aussi fourni des commentaires au sujet de diverses initiatives réglementaires liées à la gouvernance d'entreprise et aux droits des actionnaires, notamment :

- de la rétroaction à l'égard du Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers de l'Ontario en ce qui concerne les déclarations relatives à l'ESG et l'investissement selon des critères ESG ;
- des commentaires auprès du département américain du Travail concernant deux avis de propositions de règlement : Financial Factors in Selecting Plan Investments et Fiduciary Duties Regarding Proxy Voting and Shareholder Rights ;
- des commentaires sur le document de consultation du CFA Institute à propos de l'élaboration de normes de déclaration ESG pour les produits de placement ;
- des commentaires sur le cadre proposé par le CIFSC en vue d'identifier les fonds d'investissement du Canada qui pratiquent l'investissement responsable.

⁵ Nombre d'investisseurs institutionnels, en date de novembre 2020

Pleins feux sur les changements climatiques, droits de la personne et diversité et inclusion

À titre de gestionnaire d'actifs devant remplir un devoir fiduciaire envers nos clients, nous prenons en compte tous les facteurs importants susceptibles d'influer sur les rendements corrigés du risque de nos placements.



Notre approche des changements climatiques

Les changements climatiques représentent un facteur ESG ayant de vastes répercussions sur l'ensemble des secteurs, et nous sommes engagés à intégrer pleinement les occasions et les risques liés aux changements climatiques dans nos processus de placement.

Ce n'est pas d'hier que les changements climatiques sont considérés comme faisant partie intégrante de [Notre démarche en matière d'investissement responsable](#) ; toutefois, en avril 2020, nous avons officialisé notre engagement et nos mesures en lançant [Notre approche des changements climatiques](#). Notre stratégie en matière de changements climatiques s'appuie sur trois piliers fondamentaux :



Critères ESG pleinement intégrés –

Toutes les équipes des placements intègrent les risques et les occasions associés aux changements climatiques dans leurs processus de placement.



Gérance active – Nous communiquons notre point de vue grâce à des votes par procuration réfléchis, à un dialogue avec les sociétés émettrices et les autorités réglementaires, et à une collaboration en matière de changements climatiques avec d'autres investisseurs aux vues similaires.



Solutions et rapports axés sur les clients

– Nous adaptons nos solutions concernant les changements climatiques en fonction de la demande des clients et nous fournissons des rapports transparents et pertinents sur ces enjeux.

En 2020, RBC GMA a entrepris des activités pour faire progresser son engagement à intégrer les occasions et les risques liés aux changements climatiques à ses processus de placement :

- Nous avons continué de calculer l'**empreinte carbone** de bon nombre de nos portefeuilles de placement afin de mesurer l'apport en émissions de gaz à effet de serre (GES) de certains portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe.
- Nous avons effectué l'**analyse de scénarios sur les changements climatiques** et évalué la valeur en risque climatique ainsi que la hausse des températures implicite pour bon nombre de nos portefeuilles de placements en actions et en titres à revenu fixe. Notre analyse prospective a tenu compte tant des facteurs de risques liés à la transition que des risques physiques selon divers scénarios prospectifs sur les changements climatiques, y compris des scénarios fondés sur

des hausses des températures de 1,5 °C, 2 °C et 3 °C, et sur le statu quo (RCP 8.5).

- Nous avons évalué les **occasions et les risques liés à la transition**, à la fois pour les entreprises et les portefeuilles, en prenant notamment en compte les risques liés aux produits, aux activités et à la dévaluation d'actifs, les revenus potentiels tirés des technologies à faibles émissions de carbone, les cibles d'émissions liées aux changements climatiques et la supervision par la haute direction de la stratégie environnementale, de la gestion des risques à faibles émissions de carbone et des déclarations.
- Nous avons communiqué notre point de vue sur les enjeux liés aux changements climatiques en exerçant nos **droits de vote par procuration** de manière réfléchie, au moment d'évaluer les propositions des actionnaires et de nous prononcer sur elles.
- Nous avons amorcé un **dialogue avec les sociétés émettrices et les autorités réglementaires** sur des enjeux liés aux changements climatiques, directement et en collaboration avec d'autres investisseurs aux vues similaires. En 2020, RBC GMA est devenue signataire de l'initiative Climate Action 100+, menée par des investisseurs, qui interpelle les plus grandes sociétés émettrices GES dans le monde afin de les amener à prendre des mesures pour réduire leurs émissions de GES, à resserrer leurs pratiques de gouvernance en matière de changements climatiques et à améliorer les déclarations à ce sujet. À cet égard, nous avons dialogué avec quatre sociétés en 2020.
- Nous avons offert des **produits et des solutions sensibles aux changements climatiques** pour répondre aux objectifs de placement des clients. Nous avons notamment proposé à la clientèle institutionnelle de certains territoires des stratégies excluant les combustibles fossiles et des stratégies d'impact, en plus de leur fournir des rapports personnalisés sur les paramètres climatiques.
- Nous appuyons officiellement le **Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques**, et le premier Rapport Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques RBC GMA 2020 sera publié en 2021. Le rapport décrira la façon dont nous prenons en compte les occasions et les risques liés aux changements climatiques dans notre gouvernance, notre stratégie, la gestion du risque, ainsi que dans nos mesures et nos cibles.

Droits de la personne

Les droits de la personne sont des droits inhérents à tout être humain, peu importe sa nationalité, son sexe, son origine nationale ou ethnique, la couleur de sa peau, sa religion, sa langue ou toute autre situation.⁶ À RBC GMA, les droits de la personne représentent depuis longtemps un important facteur ESG dans notre démarche en matière d'investissement responsable. Lorsque nous exerçons nos droits de vote par procuration, nous appuyons les propositions des actionnaires qui demandent aux entreprises de respecter les conventions pertinentes en matière de droits de la personne et de s'y conformer, comme il est décrit dans nos [Directives de vote par procuration](#). En 2020, nous avons pris de nouvelles mesures pour améliorer la prise en compte des droits de la personne dans nos décisions de placement et nos activités de gérance active :

- Nous avons donné des conseils et de la formation aux équipes des placements pour les aider à repérer les risques liés aux droits de la personne, à mener un contrôle diligent et à dialoguer efficacement avec les émetteurs à ce sujet. Le contenu était axé sur l'importance des secteurs, les conventions internationales et nationales, les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies, le contrôle diligent au niveau des pays et des entreprises et les critères d'évaluation.
- Nous avons mis à jour nos Directives de vote par procuration pour tenir compte expressément des propositions d'actionnaires portant sur les droits des peuples autochtones, notamment ceux prévus dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- Du 1er janvier au 31 décembre 2020, RBC GMA a voté sur 776 propositions d'actionnaires, dont 2 % étaient liées aux droits de la personne (reportez-vous au [Rapport semestriel sur la gouvernance et l'investissement responsable](#)). Ces propositions comprenaient celles axées sur l'amélioration de la divulgation des politiques, les processus, ainsi que la mise en place d'un contrôle diligent sur les droits de la personne dans l'ensemble des activités et des chaînes logistiques.

En 2020, notre société mère, la Banque Royale du Canada (RBC), a publié le document [Notre déclaration des droits de la personne](#) qui décrit son engagement à respecter les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale conformément aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. En qualité de filiale en propriété exclusive de RBC, nous soutenons cet engagement et continuerons à intégrer la prise en compte des droits de la personne dans nos activités et processus de placement.

Diversité et inclusion

À RBC GMA, nous croyons que les sociétés dotées de solides politiques et procédures en matière de diversité et d'inclusion dégageront de meilleurs résultats à long terme. Dans la mesure du possible, l'effectif d'une organisation doit représenter les caractéristiques de sexe, d'ethnie, de culture et autres, des différentes collectivités dans lesquelles la société est exploitée

et offre ses biens et services. Les sociétés tirent parti de solides politiques en matière de diversité et d'inclusion, car celles-ci favorisent une culture de créativité et d'innovation qui peut se traduire par une baisse du roulement de personnel, une meilleure motivation des employés et la capacité d'attirer et de conserver des talents. En outre, les sociétés qui ne se sont pas dotées de telles politiques peuvent être confrontées à des risques réputationnels, opérationnels, juridiques et autres qui peuvent nuire à leur valeur à long terme.

Gérance active

Nos équipes des placements évaluent et surveillent les efforts en matière de diversité et d'inclusion des sociétés dans lesquelles nous investissons et leurs progrès au fil du temps. Lorsque la divulgation des politiques et pratiques en matière de diversité et d'inclusion est inexistante ou inadéquate, nos équipes des placements tentent d'engager un dialogue avec ces sociétés afin de communiquer notre point de vue sur l'importance de la diversité et de l'inclusion pour obtenir de bons résultats financiers à long terme.

En outre, nous exerçons activement nos droits de vote par procuration pour promouvoir la diversité et l'inclusion, et la divulgation complète des politiques et pratiques en la matière. Par exemple, afin de promouvoir la diversité des genres, nos Directives de vote par procuration prévoient que si le conseil d'administration d'une société compte moins de 25 % de femmes et ne dispose pas d'une politique de diversité des genres adéquate, nous pourrions voter contre les membres des comités des candidatures ou de gouvernance. De plus, nous appuyons habituellement les propositions favorisant la diversité, la dignité et la sécurité au travail et la protection des droits à la négociation collective. Par exemple, nous appuyons généralement les propositions des actionnaires demandant que soient divulgués les écarts salariaux entre les sexes et les groupes ethniques, si la société ne fournit pas déjà suffisamment ce genre de renseignements.

Activités de collaboration

Au besoin, nous travaillons en collaboration avec d'autres investisseurs aux vues similaires pour promouvoir la diversité et l'inclusion. Ainsi, nous sommes membres du groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 %, qui vise à atteindre d'ici 2022 un minimum de 30 % de femmes dans les conseils d'administration et les équipes de haute direction des entreprises composant l'indice composé S&P/TSX. Nous sommes aussi signataires de la Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion de 2020 de l'AIR, qui reconnaît l'existence du racisme systémique et ses répercussions sur les communautés noires et autochtones ainsi que sur les personnes de couleur.

En tant qu'investisseurs, nous poursuivrons le dialogue avec les sociétés dans lesquelles nous investissons afin de faire connaître nos attentes. Nous intégrerons aussi la diversité et l'inclusion dans nos propres processus de placement et améliorerons nos pratiques en la matière au sein de notre propre organisation.

⁶ <https://www.ohchr.org/fr/issues/pages/whatarehumanrights.aspx>.

Entretien :

les répercussions de la pandémie sur l'ESG





Équipe Actions mondiales RBC (Londres)

Q : L'équipe Actions mondiales RBC cherche des entreprises qui créent des actifs éventuels, c'est-à-dire des actifs incorporels qui, selon elle, devraient générer de la valeur pour les actionnaires, à long terme (culture d'entreprise, pratiques de gestion durables, etc.). Quelle sorte d'actifs éventuels la pandémie de COVID-19 a-t-elle mis en lumière ?

R : Dans la première moitié de l'année, nous avons vu de nombreuses sociétés sacrifier les profits à court terme afin de répondre à la pandémie, et ce choix a été récompensé puisque la valeur de ces sociétés a augmenté. Les entreprises ont investi dans la santé et la sécurité de leurs employés et les collectivités où elles exercent leurs activités, en transformant leur production pour fabriquer de l'équipement de protection individuelle destiné aux travailleurs de la santé, et en prolongeant les vacances payées pour que les employés puissent surmonter le stress et répondre aux exigences de la pandémie. Selon nous, l'engagement à l'égard d'aspects sociaux, comme une solide culture d'entreprise et la robustesse de la gestion et du perfectionnement du personnel, peut accroître la mobilisation, la productivité, l'innovation et la fidélisation des employés – autant de facteurs susceptibles de créer de la valeur pour les sociétés et les investisseurs à long terme.

Équipe Actions américaines de valeur et de base RBC (Boston)

Q : L'équipe Actions américaines de Boston investit principalement dans des sociétés à micro, petite et moyenne capitalisation. Durant la pandémie, quelle a été l'importance des communications de la direction pour ces sociétés dont l'effectif est peu important ?

R : Pendant la pandémie, nous avons dialogué avec les sociétés dans lesquelles nous investissons à propos de leurs pratiques de gestion du personnel. Dans certains cas, les équipes de direction ont prêché par l'exemple, en abaissant leurs salaires et en renonçant aux primes ; certaines ont communiqué de façon claire et transparente avec les employés sur l'importance des pratiques de santé et de sécurité et leur engagement à cet égard. Selon nous, mettre la priorité sur les employés est important pour toutes les entreprises, peu importe leur taille, mais c'est d'autant plus crucial au sein des sociétés plus petites qui doivent surmonter les défis liés à la pandémie.

Équipe Actions, Marchés émergents RBC (Londres)

Q : La pandémie de COVID-19 a-t-elle révélé quoi que ce soit sur les occasions liées à l'« infrastructure sociale » dans les pays émergents ?

R : L'équipe Actions, Marchés émergents RBC définit l'infrastructure sociale comme étant les actifs et les services publics essentiels qui facilitent la vie quotidienne des gens et ont une incidence déterminante sur leur niveau de vie. Malgré une demande sans précédent d'actifs d'infrastructure dans les marchés émergents, le sous-investissement constant a donné lieu à des lacunes considérables en ce qui concerne la qualité et la quantité des infrastructures.

Les actifs d'infrastructure sociale favorisent la croissance et le développement durables d'un pays et jouent un rôle crucial dans l'essor rapide de la classe moyenne des pays émergents. La pandémie a braqué les projecteurs sur les facteurs sociaux et environnementaux qui, d'après nous, deviennent des sources croissantes d'occasions et de risques. Nous avons donc décidé d'axer le thème de l'infrastructure sur les infrastructures vertes.

Les efforts visant à stimuler la croissance de certains segments de l'infrastructure, comme les villes intelligentes et l'infrastructure sociale, devraient être davantage soutenus dans l'avenir. La pandémie a fait ressortir l'importance de l'infrastructure sociale dans des domaines comme les soins de santé, l'hygiène, le logement et l'éducation. Prenons l'exemple des soins de santé : le sous-investissement explique que l'infrastructure de santé des pays émergents accuse un retard par rapport à celle des pays développés en ce qui concerne à la fois la qualité et la quantité. Selon nous, la COVID-19 a accéléré la demande de services de santé dans les pays émergents, et bien que nous prévoyions d'importantes dépenses publiques au cours de la prochaine décennie, nous croyons qu'il existe aussi une occasion pour le secteur privé.

Équipe Actions européennes RBC (Londres)

Q : L'équipe Actions européennes RBC a analysé en profondeur les répercussions à long terme des bouleversements apportés par la technologie. Comment les répercussions de la pandémie sur la technologie cadrent-elles avec votre processus de placement ?

R : La pandémie a fait ressortir les bouleversements attribuables à la technologie dans l'ensemble des secteurs, notamment la capacité de faire du télétravail et les changements dans la façon d'accéder à des biens et de les consommer. À notre avis, cela illustre notre opinion selon laquelle la technologie touche chaque segment du commerce et tous les secteurs. C'est pourquoi chaque fois que nous examinons une nouvelle idée de placement, nous nous demandons si les bouleversements attribuables à la technologie remettent en question la viabilité du modèle d'affaires. Nous engageons le

dialogue avec les équipes de direction pour connaître leur opinion et leur approche stratégique en ce qui concerne les perturbations possibles et les tendances à long terme ; nous portons aussi une attention particulière à l'accent qu'une société met sur l'innovation, qui peut se révéler une source d'occasions et d'atténuation des risques.

Équipe Actions nord-américaines RBC (Toronto)

Q : L'équipe Actions nord-américaines RBC a des échanges continus avec certaines sociétés dans lesquelles nous investissons à propos d'initiatives ESG, comme celles visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans quelle mesure les conseils d'administration et les équipes de direction font-ils preuve de transparence à propos des retards ou de la priorisation réduite de ces initiatives alors que les sociétés composent avec les risques liés à la pandémie ?

R : Nos échanges avec des sociétés concernant le retard ou l'interruption d'initiatives ESG ont été en grande partie honnêtes et transparents. Au début de la pandémie, nous avons eu des entretiens réguliers avec les conseils d'administration et les équipes de direction de sociétés dans lesquelles nous investissons à propos de leur situation financière et de leurs stratégies pour l'avenir alors qu'elles étaient confrontées aux répercussions économiques de la pandémie. En tant qu'investisseurs à long terme, nous avons reconnu que les sociétés devaient composer avec certains des risques les plus graves, mais certaines sociétés ont conservé leur orientation à long terme, notamment en ce qui a trait aux initiatives ESG. Par exemple, en ce qui concerne les projets environnementaux, nous avons jugé encourageant de voir autant de sociétés maintenir leur engagement pour des projets visant à réduire les émissions ou l'intensité de ces dernières.

Équipe Actions asiatiques RBC (Hong Kong)

Q : Au cours des dernières années, des progrès importants ont été accomplis dans divers marchés d'Asie en ce qui concerne les facteurs ESG. La COVID-19 a-t-elle mis fin à ces progrès ou bien observons-nous le maintien de l'élan vers plus de déclarations, une meilleure gouvernance et des investissements dans des solutions de lutte contre les changements climatiques ?

R : Dans la seconde moitié de 2020, nous avons noté d'importants engagements envers l'ESG en Asie. En octobre, la Corée du Sud et le Japon ont établi des cibles de carboneutralité d'ici 2050, après que le premier ministre chinois Xi Jinping ait annoncé un objectif similaire pour 2060. Si la Chine atteint son objectif, les répercussions sur le niveau global des émissions dans le monde seront considérables. Ces engagements

s'inscrivent dans le contexte d'améliorations récentes de l'ensemble des normes et pratiques de gouvernance d'entreprise dans la région. Ainsi, au Japon, depuis la mise en place du code de gérance en 2014, nous avons constaté une hausse de l'indépendance des conseils d'administration, un recours accru aux propositions d'actionnaires et une certaine amélioration de la diversité des genres au sein des conseils. Certains marchés, comme la Corée du Sud, l'Inde et Taïwan ont adopté leur propre code de gérance ; nous prévoyons donc des progrès soutenus sur ce plan, qui compléteront nos processus d'intégration des facteurs ESG et nos échanges avec les sociétés dans lesquelles nous investissons pour de meilleures déclarations relatives à l'ESG.

BlueBay (Londres)

Q : Avez-vous observé de grandes tendances dans l'investissement responsable au cours de la pandémie ? Y a-t-il eu une hausse de l'intérêt pour l'investissement responsable ?

R : Oui. Les statistiques du marché sur l'ampleur et le rythme de l'afflux de capitaux dans les fonds axés sur l'ESG, en gestion active ou passive, montrent qu'ils ont atteint un sommet record en 2020. La COVID-19 pourrait marquer un tournant pour les placements fondés sur les critères ESG, mais il est important de signaler que la pandémie ne fait qu'accélérer une tendance qui existait déjà. Cela dit, la solide performance des fonds axés sur l'ESG durant cette année difficile a certainement attiré vers ce marché certains investisseurs qui ne s'y seraient pas intéressés autrement. Selon nous, cet intérêt est attribuable à l'intensification de préoccupations sociétales concernant des problèmes sociaux et environnementaux, comme les changements climatiques et les inégalités, mais aussi au resserrement de la réglementation entourant l'ESG.

Équipe Actions canadiennes PH&N (Vancouver)

Q : Les sociétés ont été contraintes de modifier leurs assemblées annuelles durant la période des votes par procuration de 2020 pour adopter une formule virtuelle seulement. Cependant, une assemblée virtuelle présente des risques pour les droits des actionnaires. Quelles sont vos attentes à l'égard des sociétés en ce qui concerne les assemblées des actionnaires ?

R : Nous estimons qu'il n'y a pas de comparaison possible entre une assemblée en personne pour tous les actionnaires et une assemblée exclusivement virtuelle. Par exemple, les assemblées exclusivement virtuelles pourraient faciliter le contrôle et le filtrage des questions

difficiles pour les conseils d'administration et les équipes de direction. Cela dit, la formule virtuelle permet aussi à un plus grand nombre d'actionnaires de participer aux assemblées ; elle offre donc certains avantages. Selon nous, en l'absence de craintes concernant la santé et la sécurité, une formule hybride, qui combine participation en personne et participation à distance, est appropriée. En cas d'assemblée virtuelle, nous nous attendons à ce que les sociétés communiquent des renseignements détaillés sur les procédures relatives à l'assemblée, la façon dont les droits des actionnaires sont protégés et la façon dont les actionnaires peuvent poser des questions au cours de l'assemblée.

Équipe Actions américaines de croissance RBC (Chicago)

Q : La pandémie a eu de nombreuses répercussions directes sur les entreprises, mais aussi des répercussions indirectes et en aval. Quels sont les facteurs ESG que vous prenez en compte dans votre processus de placement et sur lesquels la COVID-19 pourrait rejaillir pendant des années ?

R : Un élément inconnu pour l'avenir concerne la formation des employés et les occasions d'avancement dans un contexte de télétravail. De nombreux employés – en particulier les moins expérimentés – se perfectionnent en observant leurs gestionnaires et mentors et en travaillant en étroite collaboration avec eux. En ce moment, les réunions et les interactions virtuelles n'offrent pas forcément la même expérience à ces employés. Les entreprises devront donc porter une attention particulière à leur approche et à son incidence possible sur la fidélisation, la satisfaction et le perfectionnement des employés.

Équipe Titres mondiaux à revenu fixe RBC (Toronto)

Q : Le financement des obligations vertes était en hausse avant la pandémie. Nous avons aussi constaté que des initiatives sociales étaient financées à l'aide d'obligations. Connaissez-vous des exemples d'obligations sociales liées à la COVID-19 et comment fonctionnent-elles en général ?

R : Il existe un exemple particulier d'obligation sociale, celle émise par l'Union européenne (UE) dans le cadre du programme SURE de 100 G€, destiné à procurer un « soutien à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence ». Nous avons investi dans ce nouvel instrument. Ce programme offre un financement commun aux États membres de l'UE pour combattre les répercussions économiques et sociales de la pandémie, en préservant l'emploi et en finançant des mesures liées à la santé en milieu de travail, afin de permettre un retour en toute sécurité à une activité économique normale.

Pour financer ce programme, la Commission européenne a émis des obligations sociales conformes au cadre relatif aux obligations sociales, qui décrit la façon dont les fonds mobilisés serviront un objectif social. Ce cadre comporte aussi des exigences de déclaration pour les États membres et détermine la façon dont les initiatives financées contribuent à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies. En 2020, la Commission européenne a émis par l'intermédiaire du programme SURE des obligations sociales d'une valeur avoisinant 40 G€.

Équipe Titres canadiens à revenu fixe PH&N (Vancouver)

Q : Quelles tendances ESG avons-nous observées, en particulier dans le marché des titres de crédit de sociétés canadiennes ? Ces tendances ont-elles changé au cours de la pandémie ?

R : Au cours de l'année 2020, les émissions d'obligations vertes sur le marché canadien des obligations de sociétés de catégorie investissement ont atteint près de 5 G\$, soit environ 70 % de plus qu'en 2019. Il est aussi devenu évident que les sociétés émettrices sont plus conscientes du besoin d'améliorer les déclarations relatives à l'ESG ; dans bien des cas, elles ont annoncé publiquement des cibles de réduction des émissions de GES. Soulignons que ce thème a été observé dans divers secteurs. Par exemple, du côté des SPI, un certain nombre d'obligations vertes ont été émises par des sociétés qui ont présenté un cadre détaillé et fait vérifier l'utilisation du produit par des tiers. Dans le secteur de l'énergie, certaines des plus grandes entités canadiennes ont présenté des plans sur les changements climatiques axés sur la transition et la décarbonisation. Ainsi, certaines sociétés visant la neutralité carbone d'ici 2050 se sont fixé des objectifs intermédiaires et se sont engagées à mettre à profit leur taille et leur envergure pour promouvoir des solutions qui aideraient l'ensemble du Canada à devenir carboneutre d'ici 2050. Nous sommes heureux de constater la sensibilisation accrue à l'ESG et prévoyons que ce thème perdurera alors que le Canada amorce sa reprise.

Pour en savoir plus sur la démarche de RBC GMA en matière de gouvernance et d'investissement responsable, rendez-vous à rbcgam.com/gir.

Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre informatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services dans aucun territoire. Ce document ne peut pas être distribué aux personnes résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC. Phillips, Hager & North gestion de placements est une division de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Au Canada, ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris par PH&N Institutionnel), qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de qui elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, selon le cas, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif. Vous trouverez des précisions sur RBC GMA au www.rbcgam.com.

Le présent document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir des renseignements à jour, exacts et fiables, et croit qu'ils le sont au moment de leur impression. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Tout renseignement prospectif sur les placements ou l'économie contenu dans le présent document a été obtenu par RBC GMA auprès de plusieurs sources. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs. Comme toutes les stratégies de placement, celle-ci comporte un risque de perdre la totalité ou une partie du montant investi. Les rendements estimatifs indiqués, le cas échéant, sont présentés à titre indicatif seulement et ne constituent en aucun cas des prévisions. Les rendements réels pourraient être supérieurs ou inférieurs à ceux indiqués, et pourraient varier considérablement, surtout à court terme. Il est impossible d'investir directement dans un indice.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.